



HAL
open science

LPC - Laboratoire de psychologie des cognitions

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. LPC - Laboratoire de psychologie des cognitions. 2017, Université de Strasbourg. hceres-02030211

HAL Id: hceres-02030211

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030211>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Laboratoire de Psychologie des Cognitions

LPC

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Bernard Pachoud, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Laboratoire de Psychologie des Cognitions

Acronyme de l'unité : LPC

Label demandé : EA

N° actuel : EA 4440

Nom du directeur
(2016-2017) : M^{me} Eva LOUVET

Nom du porteur de projet
(2018-2022) : M^{me} Elisabeth DEMONT

Membres du comité d'experts

Président : M. Bernard PACHOUD, Université Paris Diderot-Paris 7

Experts : M^{me} Thérèse COLLINS, Université Paris Descartes (représentante du CNU)

M^{me} Amélie ROUSSEAU, Université Lille 3

M. Alain SOMAT, Université Rennes 2

Déléguée scientifique représentante du HCERES :

M^{me} Régine SCELLES

Représentante des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M^{me} Catherine FLORENTZ, Université de Strasbourg

Directeur de l'École Doctorale :

M. Pascal HINTERMEYER, ED n°519 « Sciences Humaines et Sociales : perspectives européennes »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Laboratoire de Psychologie des Cognitions (LPC)-EA n° 4440 est une équipe d'accueil de l'Université de Strasbourg, créée au 1^{er} janvier 2009.

Il s'agit d'un laboratoire de psychologie expérimentale qui réunit des enseignants-chercheurs de plusieurs sous-disciplines de la psychologie : psychologie sociale, psychologie développementale et psychologie cognitive.

Lors de sa création, le LPC était composé de 10 membres titulaires : 8 enseignants-chercheurs rattachés à la Faculté de psychologie de l'Université de Strasbourg, 1 chercheur du Centre National de la Recherche Scientifique, 1 personnel administratif (à 40 %). Cet effectif, qui était de 12 membres titulaires lors de la précédente évaluation du laboratoire (2011) est actuellement de 14 membres titulaires : 12 enseignants-chercheurs (nomination de 2 nouveaux maîtres de conférences) et d'un ingénieur de recherche. Un membre associé (enseignant associé PAST (Professeur Attaché Temporaire) a rejoint également le LPC.

Équipe de direction

Le Laboratoire de Psychologie des Cognitions est dirigé par une directrice (M^{me} Eva LOUVET) et une directrice adjointe (M^{me} Elisabeth DEMONT) qui assurera la direction du laboratoire pour le prochain contrat quinquennal, à partir de janvier 2018.

La taille du laboratoire permet une gouvernance collégiale, revendiquée par le laboratoire, avec la participation de tous les membres du LPC au conseil de laboratoire, qui se réunit mensuellement, pour assurer l'animation scientifique du laboratoire et sa gestion administrative et financière (répartition de la dotation récurrente en fonction des demandes des enseignants-chercheurs). Chaque réunion donne lieu à un compte rendu.

Nomenclature HCERES

SHS4_2 Psychologie

Domaine d'activité

Depuis la création du laboratoire et jusqu'à présent, la recherche au sein du laboratoire était structurée selon 3 axes :

1 - Cognition sociale, portant notamment sur les processus de jugement sur soi-même et sur autrui. Un ensemble de recherches porte sur le jugement social dans des contextes évaluatifs (scolaire ou professionnel), et un autre ensemble de recherches explore les processus de jugement dans le domaine de la perception des risques. Des protocoles expérimentaux permettent de distinguer entre jugements explicites et implicites, invitant à trouver des explications aux décalages entre ces types de jugement ;

2 - Développement cognitif et apprentissage, centré sur l'étude de l'apprentissage de l'écrit. Il concerne, en particulier, l'étude des compétences - notamment métalinguistiques - associées à la lecture, et d'autre part l'étude des traitements morphologiques et orthographiques en reconnaissance de mots ;

3 - Psychopathologie cognitive : la recherche est développée autour de deux thèmes : le sommeil (et plus exactement les effets de la privation de sommeil sur les performances cognitives, en particulier, dans l'évaluation des risques et par suite sur la prise de risque). Le second thème est la suppléance sensorielle visuo-tactile, utilisée chez les malvoyants, mais aussi de façon innovante, comme une modalité de prise en charge des personnes avec autisme (et avec un retard mental associé), situations dans lesquelles cette approche a fait preuve de son intérêt.

Il est manifeste qu'il existe des liens étroits entre les recherches de l'axe 1 et de l'axe 3, par exemple dans le jugement de l'évaluation des risques. C'est la raison pour laquelle le laboratoire souhaite, dans son projet, redéfinir son activité en distinguant d'une part les recherches fondamentales (avec deux volets : langage et jugement social), et les recherches « à fort potentiel applicatif » (avec 3 volets : lutte contre l'échec scolaire ; améliorer le bien-être à l'école, à l'hôpital ; mieux vivre son handicap, sa pathologie).

La quasi-totalité des chercheurs du laboratoire contribuent d'une part à un volet de la recherche fondamentale, et à un ou plusieurs volets de la recherche appliquée.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	11	12
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	1	1
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	2
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	1	
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	0	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	0	
N7 : Doctorants	3	
TOTAL N1 à N7	18	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	6	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2011 au 30/06/2016
Thèses soutenues	6
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	0
Nombre d'HDR soutenues	1

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

L'unité s'est développée depuis sa création en 2009, passant de 10 membres titulaires à 14 membres titulaires en 2016.

Jusqu'à présent, l'équipe est structurée autour de 3 axes de recherche liés à différentes sous-disciplines de la psychologie :

- 1) un axe de cognition sociale, portant notamment sur les processus de jugement sur soi-même et sur autrui ;
- 2) un axe de psychologie du développement, centré sur l'étude de l'apprentissage de l'écrit ;
- 3) un axe de psychopathologie cognitive, avec deux principales thématiques : l'impact de la privation de sommeil et l'usage de dispositifs de suppléance visuo-tactile.

Pour le prochain contrat quinquennal, il est proposé de restructurer ces orientations de recherche selon 2 axes, un axe de recherche fondamentale et un axe de recherche appliquée. Cette évolution apparaît pertinente et relève d'une dynamique positive.

Le comité d'experts note l'existence d'une bonne cohésion des membres du laboratoire, avec une dynamique de solidarité entre les chercheurs et un mode de gouvernance collégial de l'unité, apprécié par tous.

Les conditions matérielles de travail apparaissent excellentes, avec l'installation récente d'une plateforme pour la réalisation des expérimentations.

Le développement de programmes de recherche appliquée, en lien avec le monde économique et social (éducation, hôpitaux), parfois en réponse à des sollicitations, constitue une opportunité pour la visibilité du laboratoire et pour l'obtention de financements externes, mais ne doit pas détourner le laboratoire de ses orientations scientifiques principales. En effet, la diversité des actions de recherche est à la fois un indice du dynamisme et de la vitalité du laboratoire, mais requiert de veiller à éviter le risque de la dispersion.

Les travaux menés dans le programme relatif aux processus socio-cognitifs impliqués dans le jugement social s'inscrivent très directement en cognition sociale et décrivent finement le processus de jugement ; ils sont aujourd'hui bien identifiés dans la communauté des psychologues sociaux, et montrent l'intérêt de l'identification des dimensions à l'origine des jugements pour mieux cerner et comprendre ce qui se joue dans l'activité de jugement.

Les recherches d'ordre psycholinguistique en psychologie du développement, notamment sur l'apprentissage de l'écrit et l'acquisition d'une langue seconde, ont des retombées pertinentes pour la pédagogie, d'où le développement des liens avec le milieu scolaire.

Les thématiques de recherche en psychopathologie sont plus dispersées (sur les troubles du sommeil, sur les applications de la méditation de pleine conscience et celles des dispositifs de suppléance sensorielle), et gagneraient dans l'avenir à être resserrées sur moins de domaines, en veillant à l'articulation avec les différentes orientations de master adossées au laboratoire. Les recrutements futurs au sein du laboratoire, pour remplacer les enseignants-chercheurs retraités, seront une opportunité d'établir des priorités entre les domaines de recherche du laboratoire.

Au plan de la production scientifique, le nombre et le niveau des publications dans des revues référencées a progressé depuis la dernière évaluation, et il est jugé satisfaisant, avec en particulier une majorité de publications en langue anglaise. Le nombre élevé de co-signatures atteste de la dynamique de collaboration scientifique au sein du laboratoire. Des progrès pourraient encore être réalisés quant au niveau de publication et au choix des supports.

La participation active des membres du LPC à la rédaction d'ouvrages universitaires, ainsi qu'à des congrès, atteste de la bonne visibilité de la production scientifique du LPC au sein de la communauté universitaire française.

Conformément aux recommandations de la précédente évaluation, le laboratoire a développé des collaborations de recherche au plan national et international, par la participation à des réseaux de recherche.

Le dynamisme du laboratoire, attesté par ces collaborations de recherche et les contrats obtenus, est reconnu par les tutelles de l'université qui soutiennent expressément l'unité, en soulignant également l'engagement des chercheurs dans la vie de l'unité de Formation de Recherche et de l'université.

L'inscription du laboratoire dans le projet Campus européen (associant les Universités de Strasbourg, Muhlouse, Karlsruhe, Fribourg et Bâle), par sa participation au projet INTERREG, est un atout précieux et à développer.

6 thèses ont été soutenues lors du précédent contrat quinquennal, financées pour la majorité, et avec une insertion professionnelle satisfaisante des doctorants, mais on peut regretter que seulement 4 thèses soient en cours, dont deux en co-tutelle avec des universités étrangères.

Le comité d'experts recommande de renforcer ces collaborations nationales et internationales, et lorsque c'est possible de chercher à les rendre pérennes, en veillant à ce qu'elles se traduisent par des réponses communes à des appels à projets.

Le comité d'experts recommande de promouvoir une politique de recrutement de doctorants, notamment en rendant plus visible la formation à la recherche durant le master.

Le comité d'experts s'interroge sur l'adossement scientifique du parcours de thérapies comportementales et cognitives au laboratoire, alors que peu de recherches sont développées dans ce domaine.

Le développement des moyens de recherche par l'acquisition de nouveaux instruments de mesure (EEG et oculomètre) atteste des ambitions de développement de la recherche, mais implique d'engager les moyens nécessaires de formation des chercheurs à l'utilisation de ces matériels de manière à valoriser pleinement ces investissements.

La charge d'enseignement des enseignants-chercheurs du laboratoire manifestement élevée (dépassement de service pour beaucoup d'entre eux), à laquelle s'ajoute des responsabilités importantes au sein de l'UFR limite leur disponibilité pour la recherche. Cette situation ne fait que rendre plus estimable la qualité de la recherche effectuée au sein de cette unité.